

## VALIDATION DES ÉPREUVES ET OUTILS DE CERTIFICATION EN E.P.S. BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

ETABLISSEMENT	:
VILLE:	
DEDARTENAENT .	

DEPARTEMENT :	
A.P.S.A. :	

CHAMP D'APPRENTISSAGE n° 2 :					
« Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains »					
CONFORMITÉ DES PROPOSITIONS	OUI	NON			
PRINCIPES D'ÉVALUATION					
AFL1 évalué le jour de l'épreuve					
AFL2 et 3 évalués au fil de la séquence <b>et finalisés</b> le jour de l'épreuve					
BARÈMES ET NOTATION					
AFL1 sur 12 points					
Chacun des 2 éléments de l'AFL1 (lecture/analyse/ choix et conduite d'un itinéraire <b>et</b> adaptation du déplacement) est noté au moins sur 4 pts					
Répartition des 8 points des AFL 2 et 3 au choix de l'élève avant le début de l'épreuve (4-4 / 6-2 / 2-6)					
CHOIX POSSIBLES POUR LES ÉLÈVES					
Choix proposés aux élèves pour l'AFL1					
REPÈRES D'ÉVALUATION DE L'AFL1					
«S'engager à l'aide d'une motricité spécifique pour réaliser en sécurité et à son meilleur niveau, un itin	éraire d	lans un			
contexte incertain.»					
Principe d'élaboration des épreuves du CA					
Des choix possibles de difficulté ou de complexité de l'itinéraire					
Définition d'un cadre de durée ou de distances					
Milieu préservant de l'incertitude (plus ou moins connu)					
Définition des éléments et conditions nécessaires à un engagement sécurisé dans la pratique					
Définition et prévision des formes d'aide					
L'évaluation tient compte des différences F/G					
Eléments à évaluer					
Lire et analyser le milieu pour choisir et conduire son itinéraire					
Adapter son déplacement					
Coefficient de difficulté/complexité de l'itinéraire					
REPÈRES D'ÉVALUATION DE L'AFL2					
«S'entraîner individuellement et collectivement, pour se déplacer de manière efficiente					
et en toute sécurité.»					
L'AFL 2 s'apprécie en ciblant au moins une des 2 entrées suivantes :					
<ul> <li>La gestion et la régulation de l'effort dans une épreuve ou sur une séance,</li> <li>L'analyse de son activité (choix + prestations) pour identifier des besoins (Affectifs, Techniques,</li> </ul>					
Physiques, Méthodologiques) ou des thématiques de travail et organiser sa pratique.					
REPÈRES D'ÉVALUATION DE L'AFL3					
«Coopérer pour réaliser un projet de déplacement, en toute sécurité.»					
L'évaluation des rôles doit nécessairement intégrer leur impact sur le fonctionnement collectif ou sur					
l'activité d'un ou plusieurs pairs (sécurité, réussite du projet d'itinéraire, apprentissages).					

CONFORMITÉ ET PERTINENCE DE L'OUTIL DE CERTIFICATION			
La commission départementale a déclaré l'outil, par rapport au référentiel	conforme	non conforme	
La commission académique a déclaré l'outil	pertinent	à consolider	
Motifs:			

ETUDIER LA PERTINENCE DES PROPOSITIONS			
L'ÉPREUVE	L'ÉVALUATION		
On pourra attendre que les <b>épreuves</b> ne se limitent pas à la réalisation d'itinéraires de difficulté/complexité plus ou moins importante mais que ces épreuves soient conçues et élaborées pour être porteuses ou révélatrices d'une compétence ou d'acquisitions ciblées. (AFL1/AFL2/AFL3)	L'appréciation des compétences de l'élève (ex : l'élève grimpeur) ne se limitera pas à un regard global sur son niveau de maitrise (son « niveau de grimpe » en escalade) du débutant à l'expert mais reposera sur le repérage d'indicateurs qui permettront de valider ou non la compétence visée (ex : rapport entre prises de mains touchées et prises de main utilisées en escalade). Les éléments d'appréciation des degrés d'acquisition des AFL reposent-ils sur des données objectives ou des observables significatifs ?		
Les épreuves du CA 2 ont la particularité de croiser des compétences à lire et analyser un milieu, à choisir un itinéraire et à le réaliser. L'épreuve doit intégrer avec profit les activités de choix, conception, conduite et régulation de l'itinéraire.  Exemples:  - En escalade, choix d'une modalité d'assurage ou d'un itinéraire (entre des possibles) après réalisation d'un premier passage (1ère voie) ou au cours d'une ascension à un point de décision identifié.  - En Course d'orientation, choix à un moment identifié, en fonction du temps restant et des difficultés ou facilités rencontrées en amont, d'une fin de parcours A, B ou C caractérisée par une distance et un niveau de difficulté des postes.	Si tout ce qui relève de l'analyse et des choix peut certes être apprécié en amont de la pratique et a posteriori, ces dimensions peuvent aussi être évaluées en cours du déplacement d'autant que les épreuves proposés institueront des moments de régulations de l'itinéraire. (AFL1/AFL2)  Les critères, indicateurs et outils retenus pour apprécier l'AFL1 peuvent amener à articuler les éléments à évaluer. Ces derniers ne doivent pas être nécessairement mesurés de manière isolée.		
Dans la conception de son déplacement, l'élève doit être guidé dans la détermination d'un niveau d'engagement. Il doit être amené à faire des choix lucides en croisant la difficulté du parcours ou de l'itinéraire avec les modalités de sécurisation choisis. (AFL1/AFL2)	Proposition: l'outil d'évaluation par sa clarté (sur le fond) et son accessibilité (sur la forme) est-il manipulable par les élèves euxmêmes?  La difficulté ne se mesure pas qu'en terme de distance (éloignement d'un poste ou hauteur d'une voie).  (AFL1/AFL2)		
On pourra solliciter la capacité d'un élève à organiser sa pratique en distribuant sur le temps d'une séance (ou un temps donné) des déplacements « en aisance » et des déplacement ou ses ressources sont mobilisées de façons maximales. (AFL2)	L'évaluation de la dimension « entrainement » devra, autant que possible, ne pas être dissociée de l'épreuve de fin de séquence qui la finalise.  L'AFL 2 s'apprécie en ciblant au moins une des 2 entrées suivantes :  - La gestion et la régulation de l'effort dans une épreuve ou sur une séance.		
La capacité de l'élève à analyser son activité, travaillée et mesurée dans la séquence, sera finalisée par les exigences de l'épreuve. Il ne s'agit pas de rentrer dans un « bachotage » de l'épreuve. La réussite à cette dernière doit permettre d'apprécier un parcours de formation personnalisé. (AFL2)	- l'analyse de son activité (choix + prestations) pour identifier des besoins (Affectifs, Techniques, Physiques, Méthodologiques) ou des thématiques de travail et organiser sa pratique.  L'évaluation des rôles doit nécessairement intégrer leur impact sur le fonctionnement collectif ou sur l'activité d'un ou plusieurs pairs (sécurité, réussite du projet d'itinéraire, apprentissages). (AFL3)  En escalade, coopérer ne se limite pas forcément à la sécurisation de la pratique d'un partenaire, aussi importante soit-elle. Il est possible de penser et apprécier des activités de coopération (et les rôles afférents) ciblées sur l'aide à l'apprentissage et à l'entraînement ou à la réalisation d'un projet de performance collective.  En course d'orientation, les pratiques collectives doivent être pensées au bénéfice des apprentissages individuels.		

Les épreuves proposées doivent tout à la fois rester accessibles (en terme de réussite) à des élèves dont la formation, dans le meilleurs des cas, ne dépasse pas 70h sur le cursus scolaire et proposer une pratique authentique et exigeante (cotations de voies, environnements de pratique en course d'orientation).